

Initiatives ministérielles

Quand le député propose de ne pas parler de l'usine de camions de Scarborough alors qu'elle va fermer jeudi prochain et que l'on discute de la Société pour l'expansion des exportations, je trouve que c'est d'une actualité un peu trop brûlante.

Cependant, pour en revenir à la Société pour l'expansion des exportations, il y a autre chose, à mon avis, dont nous devons discuter dans ce projet de loi. Je pense qu'il y a très peu de petites entreprises dans notre pays qui comprennent pleinement en quoi consiste cette société. Le député en conviendrait-il? Il s'agit de savoir qui est responsable. Nous sommes arrivés à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi. Je peux dire que le gouvernement s'est finalement rendu compte qu'il y a très peu de mesures économiques qu'il a adoptées dans notre pays qui soient efficaces.

• (1310)

Il s'est aussi rendu compte que les Canadiens ne vont pas être dupés pour la troisième fois. Le gouvernement a le taux le plus élevé de chômage, d'assistés sociaux et de fermeture d'usines de fabrication. Il est vraiment incroyable que les ministériels se croisent les bras ici aujourd'hui alors que nous essayons de nous montrer créatifs et constructifs au sujet de la Société pour l'expansion des exportations et qu'il s'agit de la vie de 20 000 habitants des villes de Toronto et de Scarborough qu'on appelait autrefois le Golden Mile de la fabrication et de la production.

On continue à l'appeler ainsi sous le gouvernement actuel, mais c'est à tort, car il est très triste de voir la fermeture de l'usine General Motors la plus productive de toutes, comme en témoigne le passage suivant d'une lettre que M. Rich Flaming, président de la section syndicale 303 des Canadian Auto Workers, a écrit récemment. Il dit:

General Motors a déclaré de son propre aveu que «l'usine de camions de Scarborough a été l'usine d'assemblage la plus rentable du monde, sans aucune exception!» Les travailleurs travaillaient deux postes, six jours par semaine, pendant toutes les années d'exploitation, jusqu'à maintenant.

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, je vous prie. Je rappelle au député que le débat porte sur le projet de loi C-118, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations. J'apprécie sa collaboration.

M. Mills: Je vous remercie beaucoup, monsieur le Président. Je dois m'en tenir au projet de loi C-118; je suis d'accord avec vous. Il est cependant pénible de voir près de 20 000 personnes perdre leur emploi. Ce n'est tout simplement pas acceptable.

Parlons du projet de loi comme tel. Compte tenu des nouveaux pouvoirs sur le point d'être conférés à la Société pour l'expansion des exportations, nous devons soutenir davantage les petites entreprises. À l'étape de la première lecture du projet de loi et pendant l'étude de ses modifications, j'ai dit que je souscrivais entièrement à la Société pour l'expansion des exportations. Je l'ai déjà dit à la Chambre des communes et je le répète. J'estime que son président, Paul L'Abbé, fait un excellent travail avec cet organisme.

Mais je dois vous dire que si ce projet de loi ne fait pas une place au secteur de la petite entreprise, si on ne lance pas une campagne vigoureuse pour tenter d'amener les petites entreprises à participer aux activités de la Société pour l'expansion des exportations, alors, en tant que député, je serai très mécontent.

J'espère que d'ici à septembre, le gouvernement utilisera ses pouvoirs pour inciter la Société pour l'expansion des exportations à expliquer au secteur de la petite entreprise en quoi cette société consiste. Si cela se produit, nous contribuerons beaucoup à créer des emplois.

Je voudrais aussi dire une dernière chose au gouvernement. Qu'il ne craigne pas de faire appel à la créativité des fonctionnaires qui travaillent pour la Société pour l'expansion des exportations afin qu'ils nous aident à remettre sur pied quelques-unes des usines qui ont fermé leurs portes, car les conservateurs, en face, n'ont plus d'idées créatives pour aider ces usines.

Nous ne pouvons tout simplement pas feindre d'ignorer les travailleurs qui perdent leur emploi. Que le gouvernement demande à la Société pour l'expansion des exportations de trouver des gens qui désirent investir dans des coentreprises. Qu'il s'adresse à différentes personnes qui viennent au Canada et qui pourraient acheter une usine possédant les installations nécessaires. Qu'il voie si nous ne pourrions pas utiliser les points forts de ces fonctionnaires pour redonner du travail aux chômeurs.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je déclare la motion adoptée.

• (1315)

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)